

Date de dépôt : 9 février 2011

Réponse du Conseil d'Etat

**à l'interpellation urgente écrite de M. Stéphane Florey : la mafia albanophone s'empare de Genève et y blanchit ses revenus !
Que font nos autorités ?**

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 28 janvier 2011, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Le temps où Genève était un endroit sûr, propre et agréable est révolu ! Victime d'un abandon volontaire des contrôles aux frontières et d'une immigration de masse voulue par nos élites bien-pensantes, notre République connaît à présent le taux de criminalité le plus élevé de Suisse ! L'Etat, qui s'est abstenu de prendre les mesures visant à assainir la situation malsaine prévalant ainsi qu'à s'attaquer efficacement à la criminalité, est responsable de l'implantation d'organisations criminelles sur son territoire.

La criminalité s'est installée de façon progressive à Genève. Dans un premier temps, ce sont les mendiants Roms, puis les escrocs au bonneteau qui se sont installés. A ces parasites, se sont ajoutés d'autres malfaiteurs comme ceux partie intégrante à des bandes de cambrioleurs ou de braqueurs ultra-violents. Enfin, étape suivante sur l'échelle du crime, on apprend que les mafias albanophones sont solidement implantées à Genève ! Ainsi, nous n'avons plus rien à envier aux villes de Naples ou de Palerme, puisque nous connaissons aussi la présence d'une mafia. Toutefois, à la différence de ces localités du sud de l'Italie « notre mafia » n'est pas dirigée par nos compatriotes, mais est venue à nous de l'étranger, profitant d'un terreau propice à son implantation.

D'après les déclarations du substitut du Procureur dans la presse, Monsieur Bertossa, tous les réseaux de trafic d'héroïne ayant pu être démantelés en Suisse sont constitués de personnes originaires d'Albanie ou du Kosovo. En outre, bien que les quantités d'héroïne saisies par la police

genevoise semblent importantes (40,5 kg en 2009), elles ne représentent que la pointe de l'iceberg d'une économie illégale qui vend de la mort.

Genève, on le sait, fait figure de plaque tournante du marché de la drogue. Avec une politique laxiste en matière de lutte contre ce fléau et la présence de structures – comme le Quai 9 – qui attirent des consommateurs extérieurs au canton, le commerce de la drogue se porte très bien.

Les revenus des mafias albanophones sont si importants que ces organisations criminelles prennent de l'ampleur et se diversifient dans d'autres activités criminelles, comme la traite des femmes et les trafics divers. Si une partie des recettes sont investies dans des activités illégales, la mafia procéderait également au blanchiment de ses revenus dans le canton par le biais de restaurants, de bars, de cabarets ou dans l'immobilier.

Ma question est la suivante :

Quels nouveaux moyens le Gouvernement compte-t-il mettre en œuvre pour endiguer l'implantation d'organisations criminelles à Genève et lutter contre le blanchiment d'argent dans l'économie locale par ces dernières?

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat est déterminé à lutter, dans le cadre de ses compétences, contre l'implantation d'organisations criminelles à Genève, cela sans égard à la langue ou l'origine des membres de celles-ci.

Les réseaux de trafiquants de drogue existent et sont combattus à Genève depuis des décennies. La lutte quotidienne contre ces organisations est sans cesse adaptée et renforcée. La police judiciaire cherche aujourd'hui, d'une part, à améliorer ses capacités d'analyse, et, d'autre part, à développer sa capacité de coordination intercantonale et internationale. Des enquêtes de grande envergure n'ont pas permis d'établir que les établissements publics tenus par des personnes originaires des mêmes régions que des trafiquants serviraient à blanchir le produit de ces trafics. La police cantonale n'agit d'ailleurs qu'en appui contre le blanchiment d'argent, dès lors qu'il s'agit d'une compétence de la police judiciaire fédérale.

Brigandage et vols ne sont pas davantage nouveaux dans notre canton. Celui-ci suscite depuis longtemps l'intérêt du grand banditisme européen, français notamment. Ce qui est inédit, c'est la violence avec laquelle les attaques sont perpétrées. Il s'ajoute que notre canton subit dans le même temps une hausse de cambriolages. Les moyens de lutte contre ces phénomènes ont dès lors dû être sensiblement renforcés : les tactiques d'intervention ont été adaptées, la brigade des cambriolages a été réorganisée et la coordination policière avec la France encore davantage développée. A noter que les produits des vols sont le plus souvent recyclés à l'étranger.

A ce jour, les enquêtes menées par la police n'ont pas permis d'établir qu'une organisation criminelle serait à l'origine de la venue de *mendiants* ou de *joueurs de bonneteau* à Genève. Notre Conseil n'en est pas moins déterminé à renforcer la lutte contre les comportements illicites de ces personnes.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Mark MULLER